

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 11 AVRIL 2023

NOMBRE :

- de Conseillers en exercice 27
- de présents 22
- de votants 26

L'an deux mil vingt trois

Le onze avril

Le Conseil Municipal de la Commune de MAING

Étant réuni au lieu ordinaire de ses séances après convocation légale,

Sous la présidence de M. BAUDRIN Philippe, Maire

OBJET

SUBVENTION ADVB ENERGIE 2023 - REMPLACEMENT DE LA CHAUDIÈRE DE LA MAIRIE

Étaient présents : P. BAUDRIN C. COLLET G. COLLET MP. THUILLET C. DESROUSSEAU H. DUMOULIN JM. DELANNOY C. RIFF A. MALABOEUF F. COQUELET S. GLINEUR C. MERCIER A. DEVEMY D. RAMEZ V. PORQUET I. PLOUVIER C. GRAND H. LEDOUX JC. REZIGA L. BLONDEAU B. MERESSE L. PHILIPPE

Le Maire certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 13/04/2023

Étaient excusés : S. PIROTTE G. MONTAY A. AIT BAHA B. LE MIGNENT S. SPOTO

Et que la convocation du Conseil avait été faite le 5/04/2023

Procurations respectives à : D. RAMEZ H. DUMOULIN C. COLLET P. BAUDRIN

Un scrutin a eu lieu, Corinne COLLET a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

Il est envisagé de procéder au remplacement de la chaudière de la mairie.

Il est proposé au conseil municipal d'adopter le plan de financement ci-dessous et de solliciter le département du Nord pour l'octroi d'une subvention au titre de l'ADVB ENERGIE.

REMPLACEMENT DE LA CHAUDIÈRE DE LA MAIRIE			
DÉPENSES	€ HT	RECETTES	€ HT
Mise en place d'une chaudière à condensation et modifications chaufferie	49 982,48 €	ADVB 50 %	24 991,00 €
		Participation communale sur fonds propres	24 991,48 €
TOTAL HT	49 982,48 €		49 982,48 €

Adopté à l'unanimité

Fait en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,
MAING, le 13 avril 2023

La Directrice Générale des Services,
I. SERAFINI

